



Union Interparlementaire  
Pour la démocratie. Pour tous.

# 132<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP

Hanoï (Viet Nam), 28 mars - 1<sup>er</sup> avril 2015



Conseil directeur  
Point 6

CL/196/6(b)-R.1  
16 mars 2015

## Rapport annuel du Secrétaire général sur les activités de l'UIP en 2014

### b) Rapports annuels des Membres

Conformément aux Statuts et Règlements de l'UIP, les Parlements membres sont tenus de soumettre un rapport annuel pour informer l'Organisation de la suite donnée aux résolutions et décisions de l'UIP (Article 6). Ils doivent aussi soumettre un rapport à leur parlement national après chaque Assemblée statutaire sur le travail entrepris et les décisions adoptées à cette occasion (Article 7).

Ces deux dernières années, une des principales questions à l'ordre du jour des Assemblées de l'UIP et des éléments de sa coopération avec l'Organisation des Nations Unies a été l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015. Les documents finaux des Assemblées de l'UIP et des auditions parlementaires annuelles à l'Organisation des Nations Unies contiennent un certain nombre de recommandations pour l'action parlementaire dans ce domaine d'une importance cruciale.

Etant donné ce qui précède, les Membres ont été invités à répondre à un questionnaire sur leur engagement envers les futurs objectifs de développement durable (ODD). Comme lors des enquêtes précédentes, le taux de réponse a été plutôt faible, seuls 57 des 166 parlements membres de l'UIP ayant répondu au sondage (34 %). Les principales conclusions sont présentées ci-après.

### Réponse des parlements aux ODD : enquête préliminaire

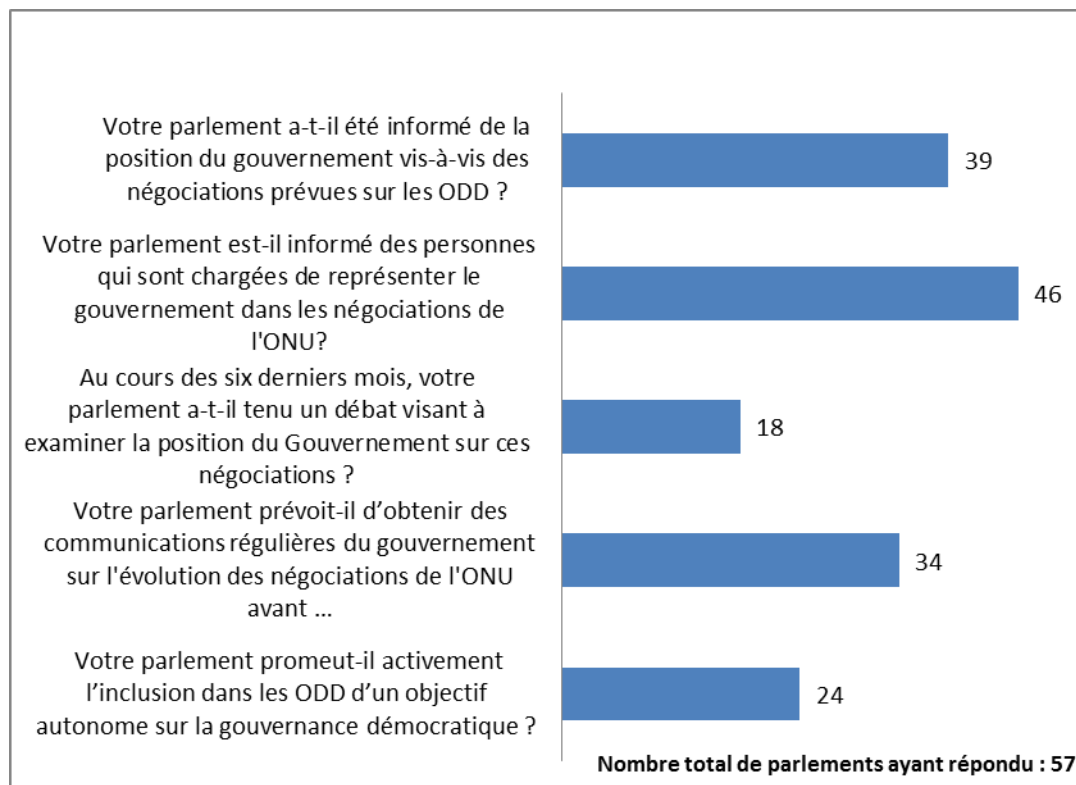
En prévision de la 132<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP, dont le thème est *Les objectifs de développement durable : passer des mots à l'action*, les Membres de l'UIP ont été invités à répondre à un questionnaire sur le rôle des parlements dans le processus de négociation des nouveaux objectifs et sur la manière dont les parlements se préparent à les mettre en œuvre dès qu'ils auront été officiellement adoptés en septembre 2015. Le but de l'enquête, à laquelle 57 parlements ont participé à ce jour, est de recenser et partager les pratiques et expériences parlementaires.

En ce qui concerne l'engagement des parlements envers les ODD, les résultats de l'enquête semblent encourageants. Cependant, dans de nombreux pays, la participation du parlement dans le processus de négociation paraît faible. De manière générale, les parlements sont en retard dans leurs préparatifs de mise en œuvre. On trouvera en annexe<sup>1</sup> une synthèse des réponses individuelles recueillies au 13 mars 2015.

#### A. *De nombreux parlements connaissent la position de leur gouvernement, mais rares sont ceux qui prennent les mesures nécessaires pour orienter le débat*

Les Etats Membres de l'ONU se sont pratiquement tous mis d'accord sur une liste de 17 ODD et de 169 cibles correspondantes. La participation des parlements aux négociations qui se dérouleront dans les mois qui viennent est cruciale si l'on veut aboutir à une déclaration politique forte dans laquelle est reconnu le rôle important que jouent les parlements dans la réalisation du développement durable.

Certains gouvernements ouvrent la voie à l'engagement parlementaire en tenant leurs députés au fait des débats portant sur les ODD. Au total, 39 parlements sur 57 ont indiqué qu'ils avaient été informés de la position de leur gouvernement vis-à-vis des négociations sur les ODD prévues dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Certains parlements ont indiqué que leurs gouvernements les consultaient sur certains aspects de la négociation. Par exemple, la Commission du commerce extérieur et de la coopération au développement du Parlement des **Pays-Bas** organise régulièrement des réunions avec le ministre compétent sur les ODD dans le cadre de la réunion du Conseil des ministres de l'Union européenne sur la coopération au développement. De même, en **Suisse**, la Commission de politique extérieure du Conseil national a été consultée sur la position du pays concernant le programme de développement pour l'après-2015 et la Commission de politique extérieure du Conseil des Etats a été informée des modalités du Sommet de l'ONU, au cours duquel les ODD seront rendus publics.



### Les parlements et l'objectif de gouvernance

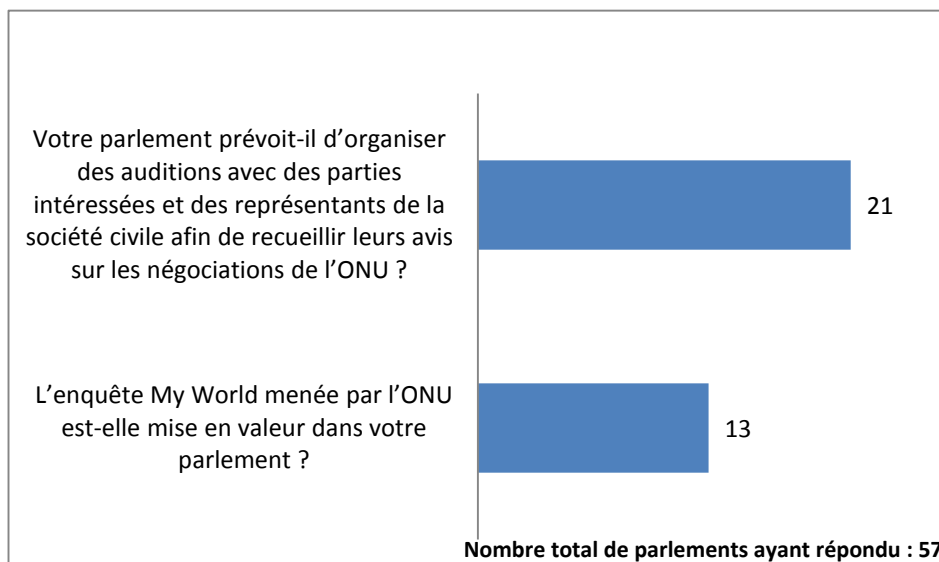
*A l'appui de la campagne de l'UIP pour l'inclusion dans les ODD d'un objectif sur la gouvernance démocratique qui mettrait l'accent sur l'importance d'institutions efficaces, responsables et inclusives, 24 parlements ont indiqué qu'ils plaident en faveur de l'inclusion d'un tel objectif dans leurs discussions avec le gouvernement. Par exemple, le président du Groupe britannique de l'UIP a transmis au Ministre britannique du département pour le développement international le Communiqué de Quito à l'appui d'un objectif sur la gouvernance démocratique. Le Parlement finlandais a indiqué que, même s'il ne promeut pas lui-même un objectif autonome sur la gouvernance démocratique, plusieurs de ses membres l'ont fait.*

Même si les gouvernements ne leur font pas rapport sur les négociations, les parlements savent probablement à qui s'adresser pour obtenir des informations : 46 parlements ont déclaré qu'ils savaient que, au sein de l'Exécutif, était appelé à représenter le gouvernement dans les négociations de l'ONU.

Néanmoins, les résultats de l'enquête indiquent que les parlements ont tendance à se tenir en retrait lors des négociations officielles. Peu de parlements ont tenté de structurer les négociations autour des différents objectifs. Seuls 18 parlements ont tenu des débats en séance plénière ou en commission pour examiner la position de leurs gouvernements sur ces négociations au cours des six derniers mois précédant l'accord sur les objectifs.

Bien qu'il ne reste que quelques mois avant que l'accord ne devienne officiel (été 2015), tous les parlements n'ont pas indiqué qu'ils comptaient redoubler d'efforts pour s'impliquer dans le processus. Un peu plus de la moitié des répondants, soit 34 parlements au total, prévoient d'organiser régulièrement des auditions avec leurs gouvernements sur l'évolution des négociations avec l'ONU au cours des prochains mois.

Plusieurs parlements ont fourni des exemples éloquentes de l'engagement des parlements dans le processus des ODD. Ainsi, en mars 2014, la Commission des affaires étrangères, de la défense et du commerce du Sénat **australien** a publié un rapport dans lequel était examiné le rôle de l'Australie à l'appui des ODD. Le Parlement **allemand** a examiné en séance plénière les aspects financiers, sociaux, économiques, écologiques et politiques du processus des ODD et, en particulier, les répercussions qu'ils auraient sur l'inégalité sociale.



#### **La coopération interparlementaire peut renforcer les capacités parlementaires nationales**

*Selon certaines réponses, la coopération interparlementaire est utile pour encourager les parlements à s'engager dans des négociations ou à se préparer à la mise en œuvre. L'Indonésie a organisé, à l'initiative de la Commission de la coopération interparlementaire de la Chambre des représentants, une réunion consacrée à l'accélération de la réalisation des OMD et sur le programme de développement pour l'après-2015, à laquelle ont participé des parlementaires de 20 pays de la région de l'Asie-Pacifique. Le Parlement français organisera MEDCOP21, événement qui rassemblera des parlementaires de la région méditerranéenne ainsi que d'autres intervenants pour élaborer un programme d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, qui se tiendra en même temps que la réunion parlementaire de l'UIP organisée en marge de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21/CMP11) à Paris, en décembre 2015.*

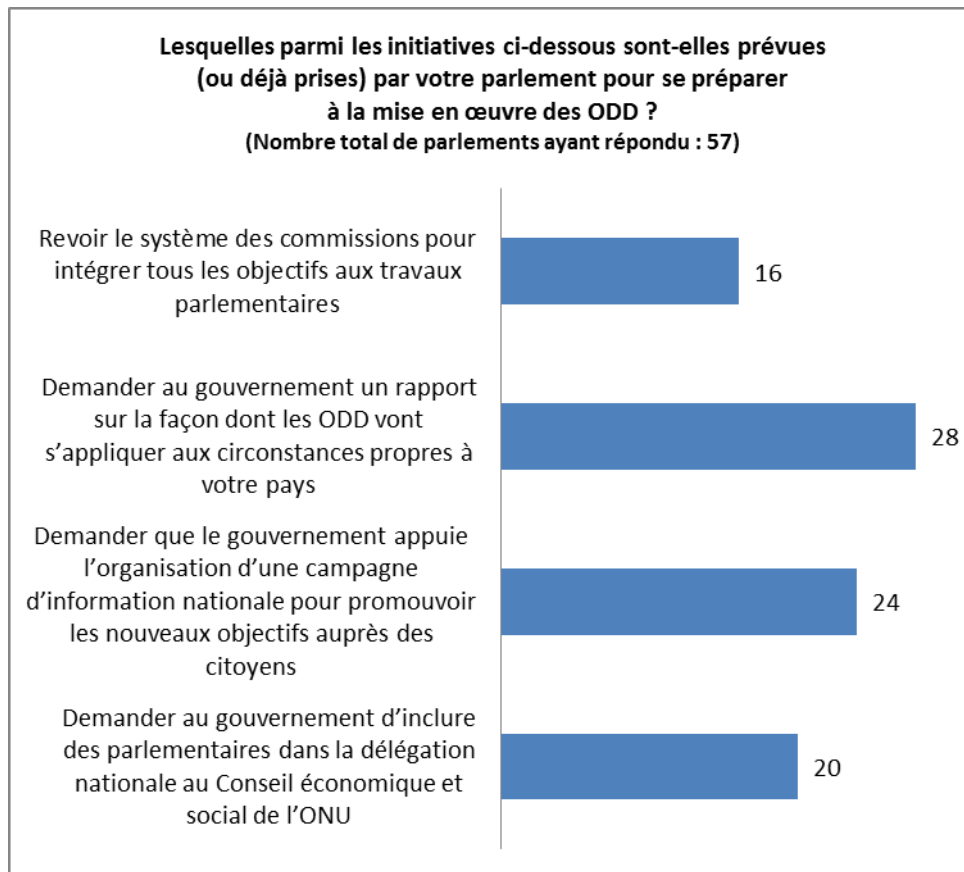
Une des principales fonctions du parlement est de représenter les opinions et les intérêts des citoyens. Il est encourageant de constater que 21 parlements ont indiqué qu'ils projetaient d'organiser des auditions avec des électeurs et des membres de la société civile pour recueillir leurs vues sur les négociations en cours à l'ONU. Plusieurs parlements ont fait état des efforts menés pour associer le grand public aux négociations et informer les citoyens de ce que sont les ODD. L'Allemagne a organisé en 2013 une audition publique de la Commission de la coopération économique et du développement consacrée à l'adoption de la nouvelle génération d'objectifs de développement (après les OMD, les ODD) et compte en organiser une autre au cours du premier semestre de 2015. Au Mexique, les parlementaires ont participé à une série de réunions-débats sur des questions relatives aux ODD afin d'en faire connaître toute l'importance et les impacts possibles à la population.

L'enquête mondiale menée par l'ONU, *My World*, qui donne une idée de ce que les citoyens de la planète pensent des ODD, est un outil précieux pour les parlementaires car il leur permet de mieux comprendre les intérêts et les besoins de leurs

électeurs. Il semble toutefois que cet outil soit largement sous-utilisé, seuls 13 parlements ayant rapporté en faire la promotion auprès de leur membres. Le Groupe interparlementaire roumain a donné l'exemple, diffusant des informations sur les objectifs, la portée et les principaux résultats de l'enquête *My World* dans ses rapports et publications.

### B. Les parlements tardent à se préparer pour la mise en œuvre des ODD

Les ODD s'inscrivent dans un cadre complexe, qui présente un certain nombre de défis pour les parlements, s'agissant de s'approprier les objectifs et de les intégrer dans l'ensemble du processus politique. Il importe au plus haut point que les parlements communiquent avec les électeurs pour les informer au sujet des ODD et qu'ils contrôlent efficacement l'incidence des politiques gouvernementales. Les résultats du sondage indiquent que plusieurs parlements se préparent à relever ce défi, mais que de nombreux autres devraient s'activer s'ils veulent être prêts pour la mise en œuvre des ODD, une fois que ceux-ci entreront en vigueur en janvier 2016.



Un mécanisme de coordination est nécessaire pour que les parlements puissent améliorer le cadre des ODD et surveiller sa mise en œuvre. Selon l'enquête, beaucoup reste à faire à cet égard; seuls 16 parlements ont examiné la structure de leurs commissions, ou sont en train de le faire, en vue d'intégrer les ODD dans le travail parlementaire. Plusieurs parlements ont déclaré qu'il n'était pas nécessaire de revoir cette structure car elle paraissait adéquate. Par exemple, la **Hongrie** et les **Seychelles** ont déjà en place des commissions permanentes chargées du développement durable; **l'Inde** a indiqué que les commissions existantes traitent de questions relatives au développement durable depuis que le parlement a été créé.

Les travaux menés par l'UIP ont montré que les parlements doivent éviter d'examiner la question des ODD en vase clos et l'intégrer aux travaux de toutes les commissions compétentes. Ainsi, lorsque la structure des commissions du Sénat **roumain** a été révisée en 2014 et qu'une commission permanente des transports et de l'énergie a été créée, la répartition des compétences entre les commissions permanentes a été revue de manière à permettre une meilleure approche parlementaire des ODD et des processus connexes.

Une commission consacrée aux ODD peut faciliter l'intégration de cette question dans les travaux parlementaire pour autant qu'elle s'imbrique bien dans la structure des commissions et qu'elle ait un rôle à jouer dans des processus clés tels que le budget. D'autres organes parlementaires, tels les

groupes parlementaires ou les forums parlementaires, peuvent être utilisés comme des plateformes de débat alternatives. Par exemple, le Parlement **indien** appuie plusieurs forums parlementaires traitant des questions liées aux ODD, dont les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), la conservation et la gestion de l'eau, le réchauffement climatique et les changements climatiques.

Un bon nombre de parlements ont déclaré qu'ils demanderaient aux gouvernements de faire le point sur les incidences politiques des ODD dans le contexte national, évaluation qui servirait de base au travail parlementaire. Vingt-huit parlements ont indiqué qu'ils demanderaient au gouvernement un rapport sur la façon dont les ODD, qui sont mondiaux, vont s'appliquer aux circonstances propres à leur pays.

Dans le même ordre d'idée, 24 parlements ont déclaré qu'ils demanderaient que leur gouvernement appuie l'organisation d'une campagne d'information nationale pour promouvoir les nouveaux objectifs auprès des citoyens. Certains parlements, avec l'aide du gouvernement, organisent des manifestations d'information du public sur les ODD. Par exemple, l'Assemblée nationale du **Viet Nam** coopère avec les organismes gouvernementaux compétents pour procéder à des échanges de vues et organiser des réunions, des auditions, des ateliers et des séminaires sur les questions relatives aux ODD. Le Parlement **vénézuélien** coopère avec le gouvernement pour recueillir des données en vue de préparer la phase de mise en œuvre. Le Parlement **malien** prévoit d'organiser des consultations régulières avec le gouvernement et la société civile sur les questions relatives à la mise en œuvre des ODD.

En ce qui concerne la participation de parlementaires aux délégations nationales, ce qui permettrait de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD lors des futures réunions de l'ONU, seuls 20 parlements ont déclaré qu'ils demanderaient au gouvernement d'inclure des parlementaires dans la délégation de leur pays au Conseil économique et social de l'ONU, qui jouera un rôle de premier plan dans le suivi de la mise en œuvre des ODD au niveau mondial.

### SOMMAIRE DES REPONSES A L'ENQUETE

- Q1 : Votre parlement a-t-il été informé de la position du gouvernement vis-à-vis des négociations sur les Objectifs de développement durable (ODD) prévues dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies ?
- Q2 : Au cours des six derniers mois, votre parlement a-t-il tenu un débat (en séance plénière ou en commission) visant à examiner la position du Gouvernement sur ces négociations ?
- Q3 : Votre parlement prévoit-il d'obtenir des communications régulières du gouvernement sur l'évolution des négociations de l'ONU avant la conclusion d'un accord à l'été 2015 ?
- Q4 : Votre parlement est-il clairement informé des personnes qui, au sein de l'Exécutif, sont chargées de représenter le gouvernement dans les négociations de l'ONU ?
- Q5 : Votre parlement prévoit-il d'organiser des auditions avec des parties intéressées et des représentants de la société civile afin de recueillir leurs avis sur les négociations de l'ONU ?
- Q6 : Votre parlement promeut-il activement l'inclusion dans les ODD d'un objectif autonome sur la gouvernance démocratique (en conformité avec le Communiqué de Quito et les recommandations des Auditions parlementaires aux Nations Unies) ?
- Q7 : L'enquête *My World* menée par l'ONU donne une idée des avis des citoyens sur les ODD (<http://data.myworld2015.org/>). Cette enquête est-elle mise en valeur dans votre parlement ?
- Q8 : Lesquelles parmi les initiatives ci-dessous sont-elles prévues (ou déjà prises) par votre parlement pour se préparer à la mise en œuvre des ODD dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016 ?

*(cocher toutes les mesures appropriées)*

Q8a : *Revoir le système des commissions pour intégrer tous les objectifs aux travaux du Parlement (notamment par la création d'un groupe de travail ou d'une commission sur les ODD)*

Q8b : *Demander au gouvernement un rapport sur la façon dont les ODD vont s'appliquer aux circonstances propres à votre pays*

Q8c : *Demander que le gouvernement appuie l'organisation d'une campagne d'information nationale pour promouvoir les nouveaux objectifs auprès des citoyens*

Q8d : *Demander au gouvernement d'inclure des parlementaires dans la délégation nationale au Conseil économique et social de l'ONU qui fera le point sur les ODD chaque année en juillet*

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8a	Q8b	Q8c	Q8d
Allemagne	1	1	1	1	1	1	0	Peut-être	1	1	1
Australie	1	0	Peut-être	1	1	0	0	0	Peut-être	Peut-être	Peut-être
Autriche	1	0	0	1	0	1	0	0	1	1	1
Bangladesh	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0
Belgique	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0
Burkina Faso	1	1	0	0	0	0	0	1	1	0	1

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8a	Q8b	Q8c	Q8d
Burundi (Assemblée nationale)	1	0	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Burundi (Sénat)	0	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1
Cambodge	1	0	1	1	1	1	0	0	1	1	1
Chili	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Chypre	1	0	1	1	0	0	0	1	1	1	1
Côte d'Ivoire	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Croatie	1	0	1	1	Peut-être	0	0	0	1	1	0
Danemark	1	1	1	1	Peut-être	Peut-être	0	0	Peut-être	Peut-être	Peut-être
Djibouti	1	1	0	1	0	1	0	1	1	1	1
Espagne	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Estonie	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	1
Finlande	1	1	1	1	0	0	1	0	1	0	
France (Assemblée nationale)	0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0
France (Sénat)	1	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0
Gabon	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hongrie	1	1		1	1	1	1	0 <sup>1</sup>	1	1	
Inde	1		1	1							
Indonésie	1	0	1	1	0	1	0	1	1	1	1
Japon	1	1	Peut-être	1	Peut-être		0	0	1	1	0
Jordanie	0	0	1	0	1	1	1	1	1	1	1
Lettonie	1	1	0	1	0	1	0	0	1	0	0
Liban <sup>2</sup>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Lituanie	1	0	1	1	1	0	0	0	1	1	0
Luxembourg	1	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0
Mali	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0
Mexique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0	1
Moldova (République de)	0	0	0	1		0	0	0	0	0	

<sup>1</sup> Le Parlement hongrois a déjà une commission consacrée aux ODD ; il n'est donc pas nécessaire de revoir la structure des commissions.

<sup>2</sup> Le Parlement libanais a indiqué que l'Initiative de développement durable était inscrite à l'ordre du jour de la Commission des travaux publics pour la période 2009-2010, en collaboration avec le PNUD. L'instabilité politique actuelle a cependant forcé le Parlement à modifier ses priorités.

	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8a	Q8b	Q8c	Q8d
Myanmar	0	0	0	1	0	0	1	1	1	1	1
Niger	1	0	1	0	1	1	0	1	1	1	1
Norvège	1	0	1	1	0	0	0				
Nouvelle-Zélande	1	0	1	1	0	1	1	Peut-être	Peut-être	Peut-être	Peut-être
Ouganda	1	1	1	1	0	1	0	1	1	0	0
Pays-Bas	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Pologne	1	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0
Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
République tchèque (Chambre des députés)	0	0	Peut-être	1	Peut-être	1	0	Peut-être	1	0	Peut-être
République tchèque (Sénat)	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Roumanie		0	1	1	1		1	<sup>3</sup>	1		
Royaume-Uni	1	1	1	1	1	1	1	0	1	1	0
San Marin	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Sao Tomé-et-Principe	0	0	1	1	1	1	0	0	0	1	1
Sénégal	1	0	1	1	0	0	0		1		0
Serbie	0	0	1	1	1	1	0	0	1	1	1
Seychelles	1	0	1	1	0	0	0	0	0	1	0
Slovaquie	1	0			0	1					
Slovénie	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
Sri Lanka	0	0	0	1	1	1	0	1	0	1	0
Suisse	1	1	1	1	0	1	0	0			0
Tadjikistan	1	1	1	1	1	0	0	0	0	1	1
Thaïlande	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Trinité-et-Tobago	1	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0
Uruguay (Sénat)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Venezuela	1	0	1	1	0	0	0	0	1	0	1
Viet Nam	1	0	1	1	1	0	1	1	1	1	1

<sup>i</sup> Les réponses reçues après le 13 mars 2015 seront prises en compte dans une deuxième édition du présent rapport.

<sup>3</sup> La structure des commissions du Sénat a été réexaminée en mars 2014, avec la création d'une commission permanente des transports et de l'énergie. La redistribution des compétences entre les commissions permanentes permet une meilleure approche parlementaire des ODD et des processus connexes.